



Sentier pédestre de la rivière Alex.



Afin de diversifier ses services, la Zec des Passes offre depuis l'été 2013 un sentier pédestre balisé longeant la rivière Alex. Facile d'accès, ce sentier pédestre linéaire de plus de 1,5 km offre plusieurs infrastructures utiles autant aux randonneurs qu'aux pêcheurs. Des aires de repos ont été aménagées aux abords de la rivière en plus de proposer plusieurs sites de pêche.

Par ailleurs, au premier kilomètre du sentier, on retrouve plusieurs panneaux d'interprétation conçus et développés dans le but de mettre en valeur la richesse et la biodiversité du territoire. Ainsi, ce sentier multi usages pourra plaire autant à la famille qu'aux randonneurs ou aux pêcheurs désirant taquiner l'omble de fontaine en lançant une mouche à partir des nombreux sites de pêche. Le sentier débute au pont de la rivière Alex au km 22 du chemin. Ce parcours offre un paysage forestier unique en pleine forêt boréale. Pendant la saison estivale, plusieurs activités d'initiation, de formation et d'interprétation sont proposées sur le sentier même et aux alentours. Notez que, pour des raisons de sécurité, il est déconseillé d'utiliser le sentier lors de la période de chasse au gros gibier. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec la Zec des Passes au (418) 668- 3136. Si votre téléphone cellulaire est fonctionnel dans le sentier pédestre, vous pouvez communiquer avec le poste d'accueil de la Zec des Passes au (418) 373 2368. Composez le 911 pour toutes urgences.

Départ :

Se rendre au km 22 (côté droit) du chemin des Passes; ensuite faire 1,4 km.

Coordonnées GPS DMS : N 49° 03 23 W 71° 36 57

A1 :

Aire de repos avec plate forme.

A2 :

Aire de repos avec banc.

A3 :

Aire de repos avec table.

A4 :

Aire de repos avec banc.

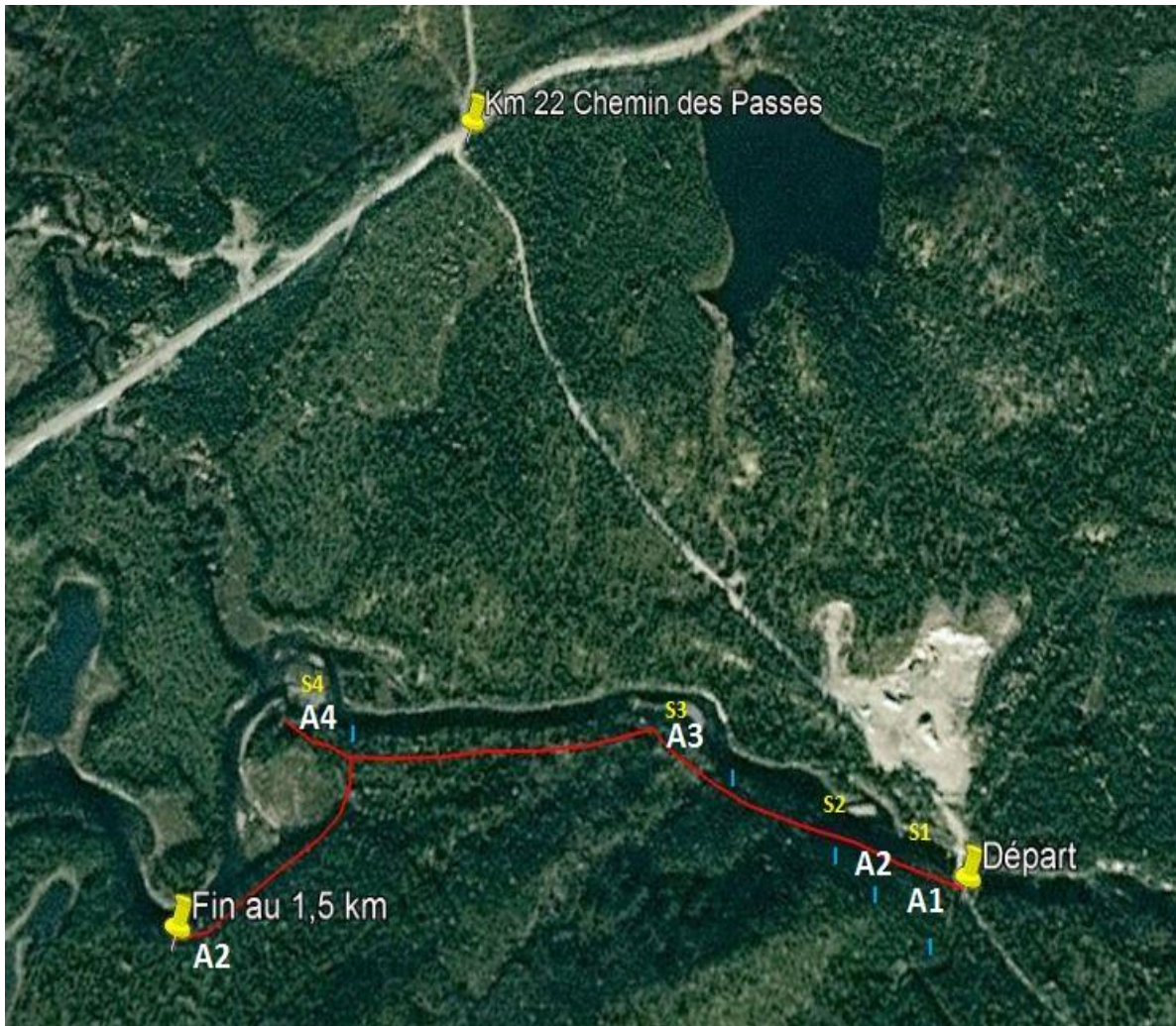
S1-S2-S3-S4:

Sites de pêche

i :

Panneaux d'interprétation





Avant d'entreprendre une randonnée sur le sentier de la rivière Alex, assurez-vous d'avoir stationné votre véhicule à un endroit libre de circulation. Pour garder les lieux propres, rapportez vos déchets avec vous. Il est également conseillé de ramener les restes de poissons afin de ne pas nuire aux écosystèmes. Il est fortement recommandé d'apporter avec vous une bonne huile contre les moustiques afin de rendre agréable votre excursion. Prévoyez avoir le matériel nécessaire pour toutes les conditions climatiques et munissez-vous de trousse de premiers soins. Il est strictement interdit de faire des feux, de circuler en vtt ou en moto. Respectez les lieux pour que vos petits enfants puissent un jour en profiter aussi.

Bonne Randonnée !

Soyez prudents !

Merci à nos partenaires



CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
LAC-SAINT-JEAN EST



MARIA-CHAPDELAINE



Centre local de développement
MARIA-CHAPDELAINE

